



## DATES A RETENIR

### Octobre 2024

Samedi 12	20 h 30	MSB – Nanterre
Samedi 26	18 h 00	MSB – Le Portel

### Novembre 2024

Samedi 02 Dimanche 03		Compétitions – 1/16 <sup>ème</sup> de Finales Coupes Sarthe Seniors
Samedi 02	20 h 30	MSB – Dijon
Samedi 02 Dimanche 03		Compétitions – 1/8 <sup>ème</sup> de Finales Coupes Sarthe Jeunes

### Décembre 2024

Dimanche 1 <sup>er</sup>	16 h 30	Evènementiel – 1 <sup>ère</sup> soirée « Bienvenue dans le Game »
Dimanche 1 <sup>er</sup>	16 h 30	MSB – Nancy

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024



## COMPÉTITIONS

### Tirage coupes Sarthe

Le tirage pour les 8<sup>èmes</sup> de Finale Jeunes du 02 et 03 novembre 2024 aura lieu **lundi 13 octobre 2024 à 18 h 00**, en direct sur les réseaux sociaux.

### Contrôle feuille emarque

Depuis le début de saison, la commission compétitions a constaté de nombreuses anomalies sur les feuilles de matchs :

- Joueuses et joueurs participants avec des types de licences non autorisées
- Absence de surclassement
- Officiels non qualifiés
- ...

Pour rappel, il est de la responsabilité :

1. Du licencié de remplir correctement son formulaire de demande de licence.
2. Du club de vérifier les informations remplies par le licencié avant de valider la licence.
3. De l'entraîneur de vérifier si les personnes qu'il souhaite faire jouer sont régulièrement qualifiées pour participer à une rencontre.

Merci de redoubler de vigilance pour faire diminuer le nombre de rencontres perdues par pénalité dans les week-ends à venir. Vous pourriez avoir de gros soucis en cas d'accident avec votre assurance si la licence n'est pas conforme.



## MINIBASKET

### RAPPEL !!! Rassemblements

Les inscriptions sont ouvertes et le formulaire d'engagement est disponible sur le site : <https://basketsarthe.org/engagements-2024-2025>

Le tableau sera mis à jour au fur et à mesure des engagements.



## SECRETARIAT

### Instrument sonore

Rappel art. 609 des Règlements Généraux FFBB, Ambiance et Animation des salles.

Afin d'encourager leurs équipes et de dynamiser les salles, les clubs de supporters ont la possibilité (si le règlement intérieur de la salle le permet) d'utiliser les éléments suivants :

- Instruments de musique dit « classique » ;
- Tambours ;
- Mini-Cornes en plastique ;
- Taps-Taps en plastique ;
- Un mégaphone par groupe (uniquement pour les divisions NM1, LF2 et LFB).  
Pour les compétitions de Championnat de France et Pré-Nationale, l'usage du micro n'est permis que pour les annonces officielles, en aucun cas pour encourager les joueurs des équipes en présence. En dehors de la sonorisation officielle de la salle, il n'est pas permis d'utiliser des amplificateurs électroniques :
- Les drapeaux ignifugés avec hampe en PVC ;
- Les maillots géants ;
- Tifos.

Il est rappelé que l'utilisation de ces éléments doit uniquement être réservée à ANIMER POSITIVEMENT la salle.

Certains éléments listés ci-dessous sont interdits dans les salles :

- Les engins pyrotechniques ;
- Tout système d'amplification sonore (électrique et pneumatique en particulier) ;
- Les cornes de brumes et vuvuzelas ;
- Les klaxons à vent et à air comprimé ;
- Tout objet pouvant servir d'arme par destination.



## QUALIFICATION

### Validation des licences

Nous vous informons que le comité doit valider les licences afin de s'assurer que celle-ci soit conforme au type de licence demandée.

Dans le cas où la partie médicale n'est pas conforme, la commission se réserve le droit de déqualifier le licencié sous 14 jours, après la validation du club.



LETRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES CLUBS

# BASKET SARTHE **INFOS**



VENDREDI 11 OCTOBRE 2024



## NOTES E-FFBB

### Ci-dessous les notes concernant les clubs

Vous pouvez retrouver toutes ces notes en allant directement sur effbb avec votre accès, adresse ....@ffbb365.com :

- 2024-10-08 NOTE LR CD CLUBS 3 – Journées de l'arbitrage La Poste 2024
- 2024-10-10 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT Fiches pratiques du mois d'octobre